



Économiser
l'énergie à la maison*

**BRICO
DEPÔT**

Fiche technique :

Isoler son logement

Ce que signifie le choix d'un produit avec un repère vert en forme d'étoile

L'exigence.

S'il ne fallait qu'un mot pour expliquer ce que signifient les repères verts en forme d'étoile que vous découvrez dans nos dépôts, nous choisirions celui là.

Parce qu'il détermine la précision avec laquelle nous nous sommes engagés dans la sélection et le développement de produits limitant l'impact environnemental :

- **par leur fabrication (par exemple en utilisant des matériaux alternatifs) ou**
- **par leur usage, permettant d'économiser l'énergie, de préserver les ressources et la biodiversité. (par exemple, collecter l'eau de pluie pour moins utiliser l'eau du réseau, avec un récupérateur d'eau de pluie).**

Nous vous proposons donc une liste de 7 critères vous permettant de repérer le produit le plus fidèle à vos besoins, et à nos valeurs communes.

Notre objectif : vous donner accès à des informations fiables et transparentes, pour que votre choix soit le plus éclairé possible.

Pour réduire facilement votre impact sur l'environnement, en maîtrisant vos factures, en commençant par votre lieu de vie.

C'est ça, l'idée derrière nos repères verts. Simplement.

Pourquoi il est important d'isoler son logement

L'ADEME, L'Agence de la transition écologique, a déterminé qu'en France, 25 à 30 % de la chaleur d'un logement non isolé peut être perdue par le toit, 20 à 25 % par les murs et 7 à 10 % par le sol. Ces déperditions peuvent être corrigées en isolant le logement et en ayant recours à des portes et fenêtres efficaces sur le plan thermique. Le site ADEME.fr vous fournit des conseils pratiques sur les manières d'isoler efficacement votre logement.

<https://librairie.ademe.fr/ged/6488/guide-pratique-isoler-sa-maison.pdf>

Critère 1 :

Comment nous attribuons le statut **Produit Repère vert** à nos produits



Avant même d'être évalué pour l'obtention du statut de **Produit Repère vert**, le produit candidat doit respecter :

- **Toutes les exigences légales locales**
- **Toutes les exigences de la politique Kingfisher**

Vous pouvez accéder aux [politiques Kingfisher ici](#). Elles incluent la politique relative aux droits de l'homme, celles sur les conditions de travail sur les sites de production et sur les emballages.

Les produits sont aussi évalués selon une liste de critères d'exclusion. Cela permet de ne pas classer en **Produit Repère vert** des produits comportant plusieurs caractéristiques que nous avons bannies. Vous trouverez l'accès à la liste des critères d'exclusion à la fin de cette fiche technique. Cette liste est révisée annuellement.

L'évaluation de cycle de vie complet n'est pas systématique pour tous les produits ayant obtenu le statut de **Produit Repère vert**. Cela étant, le respect des politiques Kingfisher et le recours à la liste des critères d'exclusion permettent de prendre en compte de nombreux aspects du cycle de vie d'un produit.

L'attribution du statut **Produit Repère vert - Économies d'énergie à la maison, Isoler son logement** se concentre sur la phase d'utilisation du cycle de vie du produit. De plus, cette attribution exclut les produits qui peuvent causer des dégâts sur l'environnement durant leur fabrication ou leur fin de vie.

Critère 2 :

Produits éligibles à l'obtention du statut **Produit Repère vert**



Pour qu'un produit se voit attribuer le statut **Produit Repère vert - Économies d'énergie à la maison, Isoler son logement**, il doit appartenir à l'une des familles suivantes ou vérifier l'un des critères suivants :

1. Isolation

- Produits d'isolation des combles, des murs et du sol :
 - Isolation par dalles, en rouleaux et en vrac.
 - Isolation lors de la construction et/ou de la rénovation du logement.
 - Tous les matériaux utilisés pour l'isolation.
 - Beaucoup de produits d'isolation sont fabriqués à partir de matériaux recyclés.
 - L'isolation multicouches ainsi que les matériaux synthétiques n'est pas incluse.



- Services de pose d'isolation :
 - Isolation des combles.
 - Isolation des murs (creux et/ou massifs).

2. Accessoires pour l'isolation

Ce sont des produits qui peuvent aider à une meilleure pose des isolants, une performance plus efficace à long terme ou permettre une isolation sur davantage de sites :

- Membranes améliorant la performance d'isolation par une meilleure régulation de l'humidité. (Si elles sont en papier, elles doivent respecter la politique Kingfisher relative à la préservation des forêts.)
- Isolation des accès aux combles.
- Remplissage des murs creux.
- Clips de retenue des murs d'isolation.

3. Calfeutrage

Les courants d'air dans un logement indiquent que la chaleur se perd quelque part :

- Produits de calfeutrage :
 - Brosses anti-courants d'air pour boîtes aux lettres.
 - Brosses pour bas de porte.
 - Joints de porte et de fenêtres.
 - Coupe-courant d'air de cheminée, y compris les ballons de cheminée qui réduisent les courants d'air quand une cheminée n'est pas utilisée.
 - Boudins d'étanchéité.
- Services de calfeutrage.
- Le calfeutrage en mousse expansée est exclu.

4. Portes et fenêtres

- Fenêtres et portes extérieures vitrées : $U_w < 1,2 \text{ W / m}^2\text{K}$:
 - La valeur u est basée sur la transmission thermique. Plus la valeur u est basse, plus l'efficacité thermique d'un produit est bonne.
 - Le cadre doit être en bois ou en métal. S'il est en bois, le bois doit respecter la politique Kingfisher relative à la préservation des forêts.
- Portes extérieures non vitrées : $U_w < 1,2 \text{ W / m}^2\text{K}$:
 - Le cadre doit être en bois ou en métal. S'il est en bois, le bois doit respecter la politique Kingfisher relative à la préservation des forêts.

Veuillez noter qu'il y a également des informations complémentaires à la présente fiche technique dans les fiches suivantes : – Économies d'énergie à la maison | Chauffage de la maison - Économies d'énergie à la maison | Contrôler sa consommation d'énergie.

Si les critères 1 et 2 sont respectés, un produit peut être retenu comme candidat à l'obtention du statut **Produit Repère vert.**



Évaluer et confirmer le statut **Produit Repère vert**

- ✓ Tous les produits éligibles qui respectent les critères 1 et 2 sont évalués en interne par notre équipe Développement Durable et soumis à l'ONG Bioregional pour une validation externe.
- ✓ Une fois complétées, si l'évaluation en interne et la validation externe s'avèrent positives, le produit peut alors obtenir le statut de **Produit Repère vert**.
- ✓ Une révision complète a lieu chaque année pour garantir que tous les produits continuent de respecter les critères de sélection.

Pour en savoir plus sur l'ONG Bioregional, [veuillez cliquer ici](#) (lien en anglais).

Liste de critères d'exclusion s'appliquant aux produits :

Une liste des caractéristiques qui disqualifient les produits pour leur attribution du statut de **Produit Repère vert** existe, [elle est consultable ici](#).

